

L'hiver prépare l'été

5 actions à mener

Durant l'hiver que faire de la piscine et de son eau ? Ce spectacle de la neige, de la glace dans le bassin, beaucoup d'entre nous l'observent souvent chaque année lorsque la piscine est au repos. Certes, il y a les heureux des Caraïbes, de la Réunion... qui ne connaissent pas. Ces phénomènes climatiques. Sans aller si loin, certains en métropole résidant à proximité du littoral ignorent ce décor hivernal ou si rarement ! Mais pour tout le monde, la baisse des températures qui implique la fin des baignades, est toujours propice à la réalisation des petites ou grandes choses que l'on ne souhaite pas faire ou que l'on ne peut pas faire lorsque la piscine est utilisée. Nous avons regroupé 5 actions, 5 grands thèmes qui conditionnent le futur de votre piscine

1 - Le bassin

Certains, à l'hivernage, laissent leur niveau d'eau très bas, estimant que les pluies se chargeront de le remonter lentement. Ne faites jamais cela, vous le regretterez un jour. Par les pluies, le sol périphérique du bassin est gorgé d'eau, les argiles dites "gonflantes" présentent des effets de poussées considérables. Même en l'absence de gel, la structure de votre bassin peut subir des influences néfastes, alors que grâce à la masse d'eau existante, l'équilibre de ces poussées est assuré. Il en est de même du rôle bénéfique de l'eau comme protection vis-à-vis du revêtement.

En effet, les variations climatiques ont toujours une mauvaise influence sur les zones non protégées par l'eau. Un exemple : Il est courant en hiver d'avoir un très bel ensoleillement la journée alors que la nuit un gel important se manifeste. Vous comprenez fort bien que la partie hors eau doit alors encaisser ces chocs thermiques, sans parler de l'action solaire lorsqu'il s'agit d'un matériau plastique.

Il en est de même lorsqu'un escalier est en partie non recouvert par l'eau du bassin. Comment voulez-vous que le revêtement ne se détériore pas sous l'effet des variations climatiques froid/soleil / gel... : allongement de la matière s'il s'agit d'un liner ou d'une membrane armée, désolidarisation d'un rigide polyester stratifié appliqué sur maçonnerie, décollement d'un carrelage, cloquage d'une peinture... La masse d'eau est donc toujours la meilleure protection.

Lorsque la glace est là

Que ce soit avec une pelle, son manche ou celui du balai piscine, ce n'est plus le moment d'intervenir. L'acharnement de certains à briser énergiquement cette glace, pensant peut-être compenser ainsi l'absence de flotteurs d'hivernage (destinés à empêcher les effets néfastes de la dilatation) est une erreur pour diverses raisons :

1- vous risquez de faire une chute dans cette eau glacée incidents qui arrive chaque année.

2- Les parties de glace brisées peuvent entraîner des conséquences inattendues, régulièrement signalées par les professionnels priés chaque fois d'intervenir après. En effet, par suite de l'adhérence de la glace aux parois, on a pu observer : la déchirure de liners (cas de plus d'un mètre arraché sur la verticale) du fait que le plastique partiellement rigidifié par le froid a perdu ses capacités de très grande élasticité, l'arrachement de carrelage, la glace prise dans certains joints peut encore renforcer cet effet dévastateur.

3- Si vous intervenez avec le bout d'un manche télescopique (habituellement destiné à l'épuisette, à l'aspirateur manuel...), vous allez le déformer et vous ne pourrez plus l'utiliser en saison pour ses fonctions habituelles. Si vous avez des travaux à réaliser sur le bassin et qu'il soit nécessaire de le vider, vous avez intérêt à attendre que soit passée cette période d'hiver très négative

vis-à-vis d'un ouvrage sans eau. Cela ne doit pas être le prétexte de ne pas prendre contact durant l'hiver avec un professionnel pour ces travaux à effectuer. Il pourra déjà faire une approche assez précise des coûts et mettre cette intervention à son planning dès que possible.

La couverture de protection

- Si vous disposez d'une couverture d'hiver sur votre piscine, c'est non seulement pour maintenir une eau sans souillure mais aussi pour protéger enfants et animaux de risques éventuels. Aussi, doit-elle être conservée en bon état. C'est souvent peu de chose à faire, un tendeur par-ci, un cablic ou un crochet de plage par là. Mais la tenue générale en dépend et toutes les autres fixations risquent de se dégrader lorsqu'il leur est demandé des efforts supplémentaires disproportionnés à leur fonction d'origine. Avoir en réserve quelques pièces de remplacement simplifie toujours la démarche. Si à la belle saison vous placez une couverture thermique flottante, souvent à bulles, évitez surtout de la laisser sur l'eau durant l'hiver. En période de gel, la glace formée fera éclater les bulles (avec une production abondante de confettis !), elle ne protégera absolument pas l'eau des feuilles et autres déchets, les pluies se chargeant d'entraîner tout cela dans le bassin et enfin c'est une augmentation de l'insécurité vis-à-vis des enfants et des animaux, car chacun sait que ce plastique qui repose sur l'eau est un piège dangereux si un petit enfant s'y hasarde en pensant qu'il s'agit d'un support solide.

* Quant au volet roulant, ne le faites pas fonctionner avec une eau gelée. L'ensemble du système, y compris les lames qui recouvrent le plan d'eau n'est pas prévu pour fonctionner dans de telles conditions. La mise en place d'une couverture de type "filet", tendue au-dessus de ce volet évite que le poids de la glace et des divers déchets ne porte trop sur ces lames plastiques qui peuvent devenir cassantes sous l'effet du froid.

* Lorsque margelles et plages ne sont pas de même niveau, prenez soin de protéger couverture et fixation (sandows, sangles...) pour éviter qu'il n'y ait une usure accélérée par frottement sur l'arête de la de l'insécurité vis-à-vis des enfants et des animaux, car chacun sait que ce plastique qui repose sur l'eau est un piège dangereux si un petit enfant s'y hasarde en pensant qu'il s'agit d'un support solide. Vérifiez que toutes les fixations de blocage sont bien en place, qu'aucune ouverture n'est possible. C'est indispensable pour la sécurité des enfants comme vis-à-vis des vents qui, en s'engouffrant dans cette structure, risquent de la déformer, voire plus. L'expérience ventée de l'hiver 99 / 00 en a démontré la nécessité.

2- Conserver son eau

Nous espérons que vous avez tout fait pour hiverner votre piscine avec une eau propre et un bassin nettoyé. Ce propos ne concerne pas bien entendu les quelques personnes qui ayant une piscine de type béton carrelé ont fait le choix de laisser l'eau "vivre Se vie" pendant les mois d'hiver, de vider le bassin au printemps pour le nettoyer] et remettre une eau neuve. Donc, tous ceux qui maintiennent une eau claire en hiver, indispensable pour les revêtements indépendants di_ support (liner, membrane armée et_ polyester stratifié) et les coques polyester, ont appliqué un traitement approprié lors de l'hivernage, suivi ou non de la pose d'une couverture. Lorsque l'eau est froide (ou mieux encore, gelée), l'évolution des algues, des micro-organismes est très lente, voire nulle. Mais une toute petite montée en température (5-6 °C), une luminosité meilleure (un léger soleil dans la journée par exemple) et voilà que l'eau peut manifester un début de transformation : eau trouble, reflet; verdâtres... Heureusement, à cette période de l'année tout cela évolue lentement et le traitement effectué agi! Très rapidement. S'il existe une couverture, découvrez localement le plan d'eau pour vérifier régulièrement l'état de l'eau et permettre si nécessaire de répandre le produit sur un maximum de surface.

Quand la filtration ne fonctionne pas, l'emploi de l'arrosoir est quasiment indispensable pour répartir au mieux le produit, qu'il soit liquide ou solide, Pour être efficace, il devra être abondamment dilué en plusieurs fois. Ainsi, sa répartition à l'arrosoir en divers points du bassin assurera une action optimale. Si vous traitez au chlore, les formules pastilles ou granulés conviennent fort bien. Le granulé sera dilué dans une eau tiède après un brassage soigné pour éviter qu'une partie du produit non dissous ne tombe en un point dans le bassin et n'entraîne une tache si le revêtement est plastique. Les pastilles de chlore (sous forme trichloro) se dissolvent très bien à condition d'utiliser de l'eau chaude. Mais la production effervescente est telle que la mousse

risque de déborder abondamment, ce qui est toujours ennuyeux lorsque la préparation se fait à l'intérieur de la maison. Attention également que cette mousse de chlore ne reste pas sur le dallage qu'elle tacherait. Un ou plusieurs diffuseurs flottants de chlore maintiennent une dose désinfectante suffisante dans une piscine avec ou sans couverture. Ce n'est pas en versant du produit dit "anti algues", que vous pourrez récupérer cette eau verte, à plus forte raison en l'utilisant de cette manière, filtration inexistante.

Si vous souhaitez avoir sous vos yeux une piscine sans couverture, d'autant plus lorsque le plan d'eau est devant vos fenêtres, la chasse aux feuilles qui tombent dans l'eau est donc nécessaire. Sinon, c'est une pollution garantie avec en surprime la décomposition des feuilles et la certitude que le revêtement sera taché par celles qui sont riches en tanin. Maintenez alors à proximité l'épuisette de service pour intervenir dès que vous observerez de la feuille à la surface de l'eau avant, qu'alourdie par cette eau, elle ne plonge au fond. Arrivée à ce stade c'est une beaucoup plus longue corvée.

Si vous n'hivernez pas

Vous êtes peut-être dans une région où il ne gèle que durant quelques jours par an. Le gel ne peut alors prendre en masse une grande quantité d'eau du bassin. Le maintien en fonctionnement de la filtration, équipée dans ce cas d'un système complémentaire de sécurité / température (sonde-thermostat antigel), évite que l'eau du circuit hydraulique maintenue en mouvement ne gèle. Cet équipement permet, en effet, de remettre la pompe du filtre en fonctionnement dès que la température est avoisinante de 0°C.

Mais dans les autres régions où les risques de gel importants sont toujours à craindre, vouloir maintenir en fonctionnement tout l'hiver son système de filtration n'est pas raisonnable. Le poids d'une neige abondante occasionne régulièrement des ruptures de lignes électriques et donc un manque de courant durant un temps plus ou moins long. Pendant cette période, plus rien ne fonctionne et les pièces de filtration se prennent en glace. Même risque lors d'une absence prolongée (vacances à la montagne, voyages...) avec un disjoncteur maison qui se coupe. Ces ruptures, en arrêtant le fonctionnement de la pompe, supprime toute possibilité du maintien de l'eau en mouvement. Si des gels prolongés et exceptionnels se manifestent, progressivement l'eau ne peut plus circuler dans les canalisations à hauteur du plan d'eau et ce blocage hydraulique empêche la pompe de fonctionner avec la quasi certitude qu'elle se grille. Coût de la réparation 150 à 230 € pour un bobinage et remplacement de ce matériel s'il y a eu déjà un précédent rebobinage.

3- Le local technique

A part le cas où tout le matériel de fonctionnement de la piscine se situe dans un local non gélif, vous avez bien évidemment purgé l'ensemble de l'installation. Si vous avez décidé de maintenir durant l'hiver votre piscine en fonctionnement, le chauffage du local est une précaution à prendre, toujours souhaitable. C'est durant l'arrêt de la piscine que vous pouvez envisager divers travaux au local sachant de plus que votre installateur professionnel est moins surchargé qu'en saison.

Le filtre

- le sable du filtre a peut-être besoin d'être changé après 5-6 ans de fonctionnement. L'usure de la silice par effet/friction ne permet plus la qualité filtrante du début. Profitez-en pour : vérifier l'état des crépines du fond de la cuve, lubrifier, voire remplacer, les joints, changer si besoin la vanne multivoies ou du moins son joint étoile.

- la cartouche qui équipe le filtre nécessite un détartrage ou son remplacement.

- les éléments du filtre diatomées ont peut-être besoin d'être détartrés. Si la détérioration de certains d'entre eux laissait s'échapper des diatomées dans la piscine, c'est le moment d'intervenir. Mais les diatomées dans la piscine peuvent également avoir pour origine le joint de cuve défectueux qui entraînait des prises d'air.

Les vannes

C'est peut-être peu de chose, mais s'il s'agit de revoir le circuit hydraulique du local c'est un travail beaucoup plus long. On en profite alors pour équilibrer différemment l'installation y compris dans le positionnement de nouvelles vannes.

De nouveaux équipements

Qu'il s'agisse : d'un chauffage de l'eau (échangeur de température sur chaudière, pompe à chaleur, réchauffeur électrique, d'une pompe surpresseur pour le fonctionnement d'un appareil de nettoyage d'une régulation automatique pour le traitement de l'eau avec divers équipements (électrolyse / sel, UV, ozone, électro-physique cuivre argent, pH etc.) est le moment de l'étudier avec un professionnel. Peut-être qu'en hiver il peut vous proposer un prix... d'hiver !

4- Environnements et abords

Tailler sévèrement la végétation devenue trop envahissante (c'est la bonne période). Etoffer des zones insuffisamment plantées, reprofiler un sol voisin en vue d'un nouvel engazonnement, réaménager ou compléter le coin pool house etc. Repenser la plage de la piscine, la précédente saison ayant montré que l'absence de dalles en certains endroits était responsable d'une pollution de l'eau. Autant de raisons qui doivent vous conduire à passer un moment, carnet en main, pour relever tous les points déficients à reprendre avant la nouvelle saison. Beaucoup d'entre nous ont souffert du vent en furie durant la période de Noël 99.

Ce fut l'occasion d'observer combien certains arbres et conifères proches de la maison et des lieux de vie pouvaient être dangereux et occasionner des dégâts importants. Si près, ils sont également source de pollution, d'ombres portées, etc. Aussi, à l'occasion de nouvelles plantations souvenez-vous de ce Noël 99. Si vous aimez votre piscine et son cadre, vous aimez alors, bien évidemment, toute cette nature qui vous environne. Mais n'oubliez pas qu'avec les années de croissance, ces végétaux deviennent puissants et que vous n'en aurez plus la maîtrise. Prévoyez donc l'avenir pour que votre lieu de vie reste le plus longtemps possible facile à gérer. Douglas, cèdres, pins maritimes... polluent l'eau de la piscine par leurs fines aiguilles en quantité massive et obstruent rapidement les filtres. Des arbres comme les peupliers, les frênes... ont un système racinaire très puissant en surface et peuvent conduire à des perturbations de la structure du bassin. Les petites feuilles mortes des bouleaux se répandent régulièrement sur l'eau durant toute la saison. Les feuilles de chêne, de noyer, de châtaignier, d'olivier... sont très riches en tanin et leur séjour prolongé sur le fond des piscines risque de marquer pour longtemps le revêtement. Dans un plan d'aménagement de votre jardin et de votre espace vert, n'oubliez pas de tenir compte de ces éléments et privilégiez à proximité arbustes (caduques et persistants), plantes vivaces et annuelles.

Ainsi durant toute la belle saison, arbustes et fleurs concourront à créer ce cadre si envié d'un bassin à l'eau cristalline, accueillante et reposante, environné de toutes les couleurs que dame nature vous dispense chaque année avec autant de générosité sans toutefois polluer la piscine.

5- Quand le printemps sera là

C'est souvent à cause du prétendu budget piscine que l'on reporte la décision de remettre en route sa piscine au printemps. En attendant trop longtemps, c'est le budget eau et celui des produits qui en prend un coup : une eau verte à évacuer en partie, un matraquage en produits désinfectants pour récupérer cette eau, cela a un coût. Si une répétition de traitements massifs au chlore stabilisé est nécessaire, c'est généralement en plein été par la présence d'un tel excès en stabilisant dans l'eau que tout se bloque : le chlore ne peut plus agir et l'eau devient de plus en plus verte. La solution : vider une grande partie de la piscine. On devient fou, tout ce gaspillage pour rien et ne pas pouvoir se baigner ! Aussi, faites votre calcul : produits + eau gâchés et vous arriverez vite à la conclusion que l'économie c'est le démarrage de la piscine de bonne heure dès après Pâques. Des études financières ont maintes fois prouvé l'intérêt de cette politique d'exploitation de la piscine y compris vis-à-vis du coût de la consommation électrique qui est, là aussi, une fausse idée reçue. Il n'est pas question de nier ce budget piscine, mais au contraire d'attirer l'attention sur une sage gestion de celui-ci comme nous gérons les autres budgets de la famille.